

(1)

(N° 12.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1882.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1883 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, 25 novembre 1882.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir quelques amendements au projet de Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1883.

Ces amendements ont pour unique objet de modifier certaines évaluations, afin de les faire concorder avec les faits qui se sont produits depuis le dépôt du projet de Budget.

Des notes explicatives y sont jointes. Celles qui sont relatives au chemin de fer, aux postes, aux télégraphes et à la marine ont été fournies par le Département des Travaux publics.

Le total du Budget des Voies et Moyens s'élèvera à la somme de 299,871,760 francs.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir transmettre ces amendements à la section centrale chargée de l'examen de ce Budget.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

(1) Budget, n° 120, I (session de 1881-1882).

MODIFICATIONS PROPOSÉES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR 1885.

ENREGISTREMENT.

Lors du dépôt du projet de Budget des Voies et Moyens pour 1885, au mois de février 1882, les prévisions de recettes de l'enregistrement avaient été fixées à fr. 25,400,000 »

Les faits réalisés depuis le dépôt de ce Budget sont venus modifier ces prévisions.

L'année 1881 avait produit un total de recettes de fr. 22,976,958 57

Il est probable que l'année 1882 ne fournira pas ce chiffre. Les recettes effectuées pendant les neuf premiers mois obligent à réduire les prévisions pour l'année entière à 22,911,690 80

Le total des deux années est donc de fr. 45,888,626 57

soit pour l'une d'elles 22,944,515 »

En présence de la diminution de recettes qui vient de se produire, rien n'autorise à compter sur un accroissement de recettes pour l'année 1885.

Il convient donc, pour rester dans les limites d'une évaluation prudente, de réduire les recettes probables à 25,000,000 de francs, et de diminuer par conséquent de 400,000 francs les prévisions primitives.

DROITS DE SUCCESSION ET DE MUTATION PAR DÉCÈS.

Les prévisions inscrites au projet de Budget pour l'année 1885 étaient de fr. 17,900,000 »

La moyenne des années 1877 à 1881 s'élève à 17,954,217 »

Mais l'année 1882 a amené une moins-value importante. Les recettes de 1882 ne s'élèvent, au 31 octobre, qu'à la somme de fr. 9,584,512 51 c.

Calculé sur cette base, le produit de l'année entière serait réduit à fr. 12,779,549 75 c.

Ce chiffre est de fr. 5,120,650 25 c^s inférieur à celui des prévisions.

Cette déception est due surtout à ce que les droits de succession très élevés ont été beaucoup moins nombreux que pendant les années antérieures (1877 à 1881).

Mais, si, sous ce rapport, l'année 1882 est exceptionnelle, il est impossible de ne pas tenir compte d'un certain abaissement qui se produit en ce moment dans la valeur des immeubles.

Cette diminution réagit nécessairement sur le produit des droits de succession et de mutation par décès.

La moyenne de 1877 à 1881 ne saurait donc être maintenue comme base d'évaluation; il est prudent de ne fixer la recette probable qu'à la somme de 15,500,000 francs.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Postes. — Selon toute probabilité, le produit des postes pour 1882 s'élèvera à fr. 12,900,000 »
et présentera donc sur celui de 1881 une augmentation de fr. 600,000 »

Il est à présumer que cette augmentation se maintiendra en 1883, par rapport à 1882, de manière que la recette postale pour 1883 peut être évaluée à fr. 13,500,000 »

Ce chiffre comprend la recette provenant de l'encaissement des effets de commerce, évalué à fr. 440,000 »

Cette recette n'entrant pas en ligne de compte dans la formation du fonds communal, il y a lieu de la déduire du chiffre total pour avoir la somme nette à partager entre l'État et les communes, ci fr. 13,060,000 »
dont 41 % sont attribués au fonds communal fr. 5,354,600 »

La part de l'État est ainsi de fr. 7,705,408 »

En ajoutant à ce chiffre le produit de l'encaissement des effets de commerce fr. 440,000 »

La recette totale au profit du Trésor, prévue pour 1883, est de fr. 8,145,400 »

Ce chiffre dépasse de 592,450 francs celui qui figure au Budget de 1882.

Télégraphes. — D'après les résultats des sept premiers mois de 1882, la recette totale afférente à cet exercice est estimée à fr. 2,741,642 »

L'excédent de la recette de 1883 sur celle de 1881 serait ainsi de fr. 40,498 »
ou de 1,49 %.

En appliquant ce taux d'augmentation à la recette présumée de 1882, on obtient pour la recette de 1883, la somme de 2,782,500 francs, soit en chiffre rond 2,780,000 francs; c'est 80,000 francs de plus que le chiffre porté au Budget des Voies et Moyens pour 1882.

Marine. — La recette de la Marine pour 1883 est évaluée à la somme de fr. 5,440,000 »
détaillée au tableau ci-joint.

Chemin de fer. — La recette probable du chemin de fer en 1882 est évaluée à fr. 115,500,000 »

Si l'on ajoute à ce chiffre la progression moyenne annuelle qui, déduction faite du produit des lignes nouvelles ou reprises par l'État, d'après les résultats de la dernière période quinquennale, est de fr. 2,200,000 »

on obtient pour la recette présumée de 1883. fr. 117,500,000 »

Un exemplaire du Budget amendé est ci-annexé.

*Montant des prévisions des recettes du service des postes pour compte
du Trésor, pour l'exercice 1883.*

DESIGNATIONS DES PRODUITS.		TOTAL.	ENSEMBLE.	Observations.
<i>Postes.</i>	des correspondances en général	7,566,400	7,705,500 ⁽¹⁾	<p>(1) Le produit brut des postes est évalué à 15,500,000 francs, comprenant une recette de 440,000 fr. du chef des taxes d'encaissement et de présentation à l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 41 p. % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 15,060,000 francs et s'élève par conséquent à 5,531,600 francs.</p>
	Taxes sur les mandats de postes	265,000		
	sur les abonnements	65,000		
	sur les boîtes pour le retrait des correspondances	9,000		
	Taxes sur les effets de commerce	440,000	8,145,400	

Évaluations des recettes de la marine.

NATURE DES RECETTES.	ÉVALUATIONS d'après le 1 ^{er} projet de Budget déposé pour 1883.	ÉVALUATIONS à inscrire au projet amendé du Budget pour 1883.	Observations.
			Ces recettes se sont élevées.
Droits de pilotage	1,950,000	2,000,000	{ En 1881 fr. 1,746,923 29 — 1882 (1) 1,966,000 »
Droits de fanaux	675,000	750,000	{ — 1881 624,198 76 — 1882 (1) 726,000 »
Droits de police maritime	105,000	110,000	{ — 1881 95,049 85 — 1882 (1) 104,000 »
Produit du service des paquebots entre Ostende et Douvres.	800,000	550,000	{ — 1881 641,055 18 — 1882 (1) 550,000 »
Produit du passage d'eau d'Anvers, à la Tête-de-Flandre.	»	50,000	{ C'est la première fois que la ma- rine est appelée à indiquer ce chiffre, le service de la perception étant précé- demment dans les attributions de l'administration des domaines Résultat probable des recettes en 1882 (mise en vigueur d'un nouveau tarif) fr. 50,000.
			(1) Chiffre approximatif.
TOTAL	3,550,000	3,440,000	

Note. — Les évaluations du rendement des paquebots entre Ostende et Douvres avaient été établies au projet de Budget de 1883 sur l'espoir qu'un mouvement plus considérable de voyageurs serait venu compenser la réduction introduite dans les prix de passage.

Cet espoir ne s'est pas réalisé : l'année 1882 ne produisit que fr. 550,000, » ; de là, la réduction proposée conformément à l'appréciation émise par l'Administration des chemins de fer.

(6)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1882, en principal et centimes additionnels ordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1885, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1885, est évalué à la somme de *deux cent nonante-neuf millions cinq cent septante et un mille sept cent soixante francs* (299,571,760 francs), et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées par les lois des 8 mai 1861, 4 juin 1866, 25 mars 1872 et 1^{er} juin 1874, à la somme d'un *million six cent cinquante mille francs* (1,650,000 francs).

ART. 5.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1885.

POUR L'EXERCICE 1885.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1885.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
	23,082,990		
14,532,174	} 16,522,000		
2,149,826			
40,000			
3,166,667	} 6,200,000		
1,033,333			
	400,000		
(¹) 21,700,000	21,700,000	154,544,740	<p>(¹) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 2,250,000 francs; de 55 p. % du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 210,000 francs; de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 385,000 francs, et de 35 p. % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 910,000 francs : ensemble une somme de 3,785,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.</p>
(²) 2,860,000			
(³) 17,030,000		(³)	id. id. 9,170,000
(⁴) 9,295,000		(⁴)	id. id. 5,005,000
(⁵) 9,750	} 55,159,750	(⁵)	id. id. 5,250
(⁶) 5,610,000			(⁶)
165,000			
160,000			
A REPORTER.	101,064,740	154,544,740	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	IMPOTS (suite).	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	Recettes diverses.	Frais d'essai des matières d'or et d'argent. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.
		Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels). Grefte (Id. 50 id.). Hypothèques . (Id. 25 id.). Successions. . (Id. 50 id.). Droit de mutation en ligne directe (princ. et 50 cent. addit.). Droit dû par les époux survivants (id.). Timbre Naturalisations Amendes en matière d'impôts Id. de condamnations en matières diverses
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Droits, additionnels et amendes	
	PÉAGES.	
	Domaines. — Rivières et canaux	
	Routes appartenant à l'État.	
	Chemin de fer	
	Télégraphes électriques.	
TRAVAUX PUBLICS. .	Postes	Taxes des correspondances en général — sur les articles d'argent — sur les abonnements. — sur les boîtes pour retrait des lettres. — sur les effets de commerce
		Marine. — Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres

POUR L'EXERCICE 1883.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1883.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr. 101,064,740	454,544,740	
" 15,000		
" 450,000		
25,000,000		
450,000		
5,900,000		
15,500,000		
5,000,000		
560,000	55,015,000	
5,800,000		
5,000		
500,000		
500,000		
1,650,000		
5,000	1,655,000	
117,500,000		
2,780,000	120,280,000	
7,566,400		
265,000	150,650,400	
65,000	(*) 8,145,400	
9,000		
440,000		
" 550,000		
A REPORTER. . . fr.	285,175,140	

(*) Le produit brut des postes est évalué à 15,500,000 francs, comprenant une recette de 440,000 francs du chef des taxes d'encaissement des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'Etat. La part de 41 p. % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 13,060,000 francs, et s'élève ainsi à 5,354,600 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
CAPITAUX ET REVENUS.	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales) Forêts Dépendances des chemins de fer Établissements et services régis par l'État. Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires Revenus des domaines.
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes
PRISONS	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) — de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations — des actes des commissariats maritimes — des droits de chancellerie. — des droits de pilotage — de passage d'eau d'Anvers à la tête de Flandre — des droits de fanal — de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868) — des écoles de réforme
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Part réservée à l'État par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale Produit du placement des fonds disponibles du Trésor Bonification d'un quart pour cent, par semestre, sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Art. 1, n° 4. — Loi du 20 mai 1872.)

POUR L'EXERCICE 1883.

MONTANT des PRÉVISIONS DES REGETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1883.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr.	285,175,140	
600,000		
850,000		
170,000		
155,000		
400,000	2,875,000	
700,000		
"	140,000	
"	95,000	
2,600,000	10,855,000	
110,000		
7,000		
2,000,000		
50,000		
750,000		
100,000	7,745,000	
200,000		
1,200,000		
500,000		
250,000		
A REPORTER. . . . fr.	296,030,140	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables. Recouvrements d'avances faites par les divers Départements
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes Recettes diverses et accidentelles Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce. Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances Recette du chef d'ordonnances prescrites Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie. Quote-part d'annuités dues au Trésor, en exécution de l'article 57 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877 Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876).
<i>Ressources spéciales ou extraordinaires.</i>	
1° Produit d'aliénations extraordinaires d'immeubles 2° Prix de vente des terrains à bâtir de l'École vétérinaire de l'État à Cureghem 3° Prix de vente des immeubles devenus disponibles, par suite de la suppression de places fortes.	

POUR L'EXERCICE 1885.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1885.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	296,030,140	
370,000 } 95,000 }	465,000	
18,000 } 300,000 }	318,000	
282,000 } 21,500 }	273,500	
40,000 } 1,200,000 }	5,541,620	
20,400 } 1,360 }		
9,000 } 9,000 }	2,485,520	
1,000 } 15,000 }		
175,000 } 492,000 }		
522,560 } TOTAL fr.	299,571,760	
50,000 } 100,000 }		
1,500,000 }	1,650,000	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR 1885.

*RELEVÉ des ressources extraordinaires réalisées et réalisables
restant disponibles au 31 décembre 1881.*

NATURE DES RESSOURCES.	SOMMES	
	PARTIELLES.	TOTALES.
Partie non encore employée de l'emprunt du 8 septembre 1859	144,887 45	5,025,115 28
— — — 28 mai 1865	20,447 85	
— — — 8 janvier 1880	4,830,780 »	
Titres de la dette à 4 p. % :		
Restant à émettre en vertu de la loi du 27 mai 1876	17,411,400 »	48,178,200 »
— — — 19 décembre 1876	498,100 »	
— — — 26 juin 1877	50,159,200 »	
— — — 3 juin 1878	109,500 »	
Emprunts autorisés restant à réaliser :		
Loi du 26 avril 1880	4,000,000 »	135,592,924 65
— 27 id. —	4,500,000 »	
— 25 mai —	26,500,000 »	
— 25 id. —	900,000 »	
— 23 août —	964,421 62	
— 25 id. —	197,000 »	
— 25 id. —	372,800 »	
— 26 id. —	25,398,500 »	
— 27 id. —	4,665,865 45	
— 4 janv. 1881	567,700 »	
— 2 avril —	22,400,000 »	
— 20 id. —	315,957 58	
— 18 juin —	1,159,000 »	
— 30 juillet —	5,000,000 »	
— 14 août —	59,373,700 »	
— 25 id. —	1,100,000 »	
Annuités restant à recevoir à titre de remboursement d'avances pour construction d'écoles	1,505,189 16	1,505,189 16
Remboursement d'avances sur les crédits des 23 août 1880 et 1 ^{er} août 1881	846,864 58	846,864 58
Les versements à faire par la ville d'Anvers en exécution de la convention du 19 janvier 1881	4,290,000 »	4,290,000 »
	TOTAL . . . fr.	195,038,293 45

ANNEXES
AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
POUR L'EXERCICE 1885.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU
DES
PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,
RÉALISÉS
PENDANT LES EXERCICES 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1877.	1878.	1879.
	IMPOTS.			
	<i>Foncier</i>	21,575,584	21,054,284	22,294,555
	<i>Personnel</i>	14,938,196	15,250,577	15,540,756
	Principal			
	15 centimes additionnels			
	Frais d'expertise			
	<i>Patentes</i>	5,699,569	5,796,700	5,89,852
	Principal			
	20 centimes additionnels			
	<i>Redevances sur les mines.</i>	485,985	541,351	505,159
	Principal			
	25 centimes additionnels			
	<i>Douanes. — Droits d'entrée</i>	18,148,875	17,065,699	18,966,896
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	<i>Vins étrangers</i>	2,924,022	2,745,671	2,868,997
	<i>Eaux-de-vie indigènes</i>	15,127,991	14,877,026	16,274,559
	<i>Bières</i>	9,810,012	9,582,791	9,031,502
	<i>Accises. — Vinaigres</i>	16,707	15,740	8,091
	<i>Sucres</i>	4,418,629	2,755,074	4,570,112
	<i>Glucoses et autres sucres non cristallisables.</i>	154,225	156,921	155,776
	<i>Tabacs</i>	»	»	»
	<i>Frais d'essai des matières d'or et d'argent</i>	25,685	22,172	20,029
	<i>Recettes diverses.</i>	82,077	519,679	276,114
	Recettes extraordinaires et accidentelles : loyer de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, rétribution du chef des extraits du cadastre, taxe pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.			

POUR L'EXERCICE 1883.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1883.		<i>Observations.</i>
1880.	1881.		adoptées POUR L'EXERCICE 1882.	proposées POUR L'EXERCICE 1883.	EN PLUS.	EN MOINS.	
22,592,580	22,745,670	22,228,055	22,928,500	25,082,990	154,490	•	
15,612,464	15,922,577	15,414,714	16,155,000	16,522,000	567,000	•	
6,080,718	6,167,885	5,916,944	5,920,000	6,200,000	280,000	•	
286,112	568,970	557,511	285,000	400,000	115,000	•	
21,656,645	22,650,161	19,871,455	21,000,000	21,700,000	700,000	•	
3,065,092	2,777,580	2,876,272	2,892,500	2,860,000	•	52,500	
16,551,100	17,086,654	15,979,484	17,050,000	17,050,000	•	•	
9,128,535	9,509,804	9,552,488	9,165,000	9,295,000	150,000	•	
7,154	8,155	10,765	9,750	9,750	•	•	
5,029,904	5,862,574	2,686,837	5,515,000	5,640,000	525,000	•	
185,896	181,689	166,101	165,000	165,000	•	•	
167,457	175,712	170,584	160,000	160,000	•	•	
17,958	16,465	20,461	18,000	15,000	•	3,000	
452,407	478,752	517,802	500,000	450,000	150,500	•	
A REPORTER. . . fr.			99,545,750	101,829,740	2,221,490	35,500	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
		1877.	1878.	1879.	
IMPÔTS (suite).					
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels) . . .	22,815,905	22,428,573	21,726,115	
	Greffe id. 50 id.	457,505	424,780	458,446	
	Hypothèques id. 25 id.	4,117,098	4,000,953	3,777,720	
	Successions id. 30 id.	10,559,601	20,184,681	20,799,482	
	Timbre	5,107,494	5,038,258	5,278,757	
	Naturalisations	15,500	4,000	25,500	
	Amendes en matière d'impôts	528,858	504,882	450,119	
	Id. de condamnations en matières diverses	708,862	482,520	591,955	
PÉAGES.					
DOMAINES.	Rivières et canaux	1,715,916	1,717,741	1,684,174	
	Routes appartenant à l'État	4,425	4,500	4,917	
TRAVAUX PUBLICS.	Chemins de fer	87,179,949	90,741,000	96,187,064	
	Télégraphes électriques	2,219,450	2,208,595	2,672,441	
	POSTES.	Taxe des correspondances en général			
		Id. sur les articles d'argent			
Id. sur les abonnements		5,918,012	6,105,550	6,615,945	
Id. sur les boîtes pour retrait des lettres					
MARINE.	Id. sur les effets de commerce				
	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	826,550	800,000	744,780	
CAPITAUX ET REVENUS.					
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales)	559,468	472,264	517,816	
	Forêts	952,509	651,791	808,165	
	Dépendances des chemins de fer de l'État	152,891	256 060	205,756	
	Établissements et services régis par l'État	155,994	148,751	147,541	
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	580,923	582,206	572,204	
TRAVAUX PUBLICS.	Revenus des domaines	785,144	761,198	708,570	
	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	65,859	95,000	151,198	

POUR L'EXERCICE 1885.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1885.		Observations.
1880.	1881.		adoptées POUR L'EXERCICE 1882.	proposées POUR L'EXERCICE 1883.	En PLUS.	En MOINS.	
REPORT. . . . fr.			99,543,750	101,329,740	2,221,490	35,500	
25,516,929	22,976,056	22,692,851	23,500,000	23,000,000	•	500,000	
456,552	467,588	448,868	440,000	450,000	10,000	»	
3,894,466	3,829,671	3,923,978	4,000,000	3,900,000	»	100,000	
20,578,837	21,727,511	20,562,452	20,850,000	(1) 18,860,000	»	1,990,000	(1) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit: Successions 15,300,000 Droits de mutation en ligne directe. 3,000,000 Droits dus par les époux survivants. 360,000 <u>18,860,000</u>
5,708,808	5,863,771	5,401,804	5,500,000	5,800,000	500,000	»	
2,000	16,000	12,200	5,000	5,000	»	»	
511,857	470,510	420,028	500,000	500,000	•	»	
393,693	431,096	525,425	580,000	500,000	•	80,000	
1,709,943	1,612,894	1,680,978	1,700,000	1,650,000	•	50,000	
9,020	5,202	5,932	5,000	5,000	•	»	
108,050,000	108,160,000	98,053,605	115,000,000	117,500,000	2,700,000	»	
2,518,000	2,603,000	2,652,299	2,700,000	2,780,000	80,000	»	
6,951,970	7,533,190	6,584,533	7,711,900	8,145,400	433,500	»	
776,000	640,370	757,496	800,000	550,000	•	250,000	
668,023	574,232	546,800	600,000	600,000	•	•	
872,615	931,447	852,966	850,000	850,000	•	•	
204,501	276,201	234,884	170,000	170,000	•	•	
156,100	216,651	159,708	145,000	155,000	10,000	•	
440,846	410,313	598,809	400,000	400,000	•	•	
625,841	801,217	740,566	700,000	700,000	•	•	
151,000	156,000	119,807	160,000	140,000	•	20,000	
A REPORTER. . . . fr.			285,660,650	288,190,140	5,554,990	5,025,500	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1877.	1878.	1879.
CAPITAUX ET REVENUS (suite).				
PRISONS.	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	87,454	55,812	88,597
	Id. de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	2,004,509	2,043,652	2,221,710
	Id. des actes des commissariats maritimes	91,754	97,980	96,557
	Id. des droits de chancellerie	7,482	7,528	8,747
	Id. id. de pilotage	1,600,446	1,750,656	1,745,255
	Id. id. de fanal	537,715	584,445	625,560
	Id. id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	"	"	"
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Id. de la fabrication des monnaies de cuivre	"	"	"
	Id. de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	49,265	49,000	65,625
	Id. des écoles de réforme	187,570	209,965	161,829
	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	702,528	860,042	1,024,410
	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	900,570	947,957	241,545
	Bonification d'un quart p % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne des billets au delà de 275 millions de francs (art. 1 ^{er} , n° 4, loi du 10 mai 1872).	512,584	188,201	147,462
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	521,765	556,541	518,010
	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	70,501	77,952	100,545
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquat des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptables	55,900	14,757	49,565
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	622,615	580,696	612,279
PRISONS.	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achats de matières premières	274,872	218,885	501,595
	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	21,508	21,508	21,508
	Remboursements, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	25,795	25,277	58,014
	Recettes diverses et accidentelles	737,855	1,585,680	1,547,686
	Abonnement des provinces, des communes et des particuliers pour le service des ponts et chaussées	65,470	58,470	41,985
	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce	1,560	1,560	1,560
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	9,450	9,999	10,000
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances	"	"	"
	Recette du chef d'ordonnances prescrites	24,554	24,645	27,742
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie	175,000	175,000	175,000
	Quote-part d'annuités dues au Trésor en exécution de l'article 37 de la convention des 1 ^{er} et 26 juin 1877	1,252,267	1,189,040	985,814
	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (loi du 16 mai 1876).	"	"	151,955

POUR L'EXERCICE 1885

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1885.		Observations.
1880.	1881.		adoptées POUR L'EXERCICE 1882.	proposées POUR L'EXERCICE 1885.	En PLUS.	En MOINS.	
		Revent. . . . fr.	285,600,650	288,190,140	5,554,990	5,025,500	
52,185	50,272	55,064	95,000	95,000	"	"	
2,295,591	2,598,785	2,253,408	2,550,000	2,600,000	250,000	"	
105,201	95,050	96,860	105,000	110,000	5,000	"	
7,891	8,645	8,218	7,000	7,000	"	"	
1,921,479	1,746,925	1,748,551	1,950,000	2,000,000	50,000	"	
664,567	624,198	606,818	675,900	750,000	75,000	"	
"	"	"	"	50,000	50,000	"	
"	"	"	"	"	"	"	
61,000	125,000	70,777	80,000	100,000	20,000	"	
160,000	182,979	180,428	170,000	200,000	50,800	"	
1,045,554	1,050,079	1,047,678	1,200,000	1,200,000	"	"	
457,520	557,854	616,765	500,000	500,000	"	"	
174,760	258,919	216,585	250,000	250,000	"	"	
575,215	400,000	551,826	530,000	570,000	10,000	"	
91,058	104,515	88,850	85,000	95,000	10,000	"	
95,076	27,215	41,157	18,000	18,000	"	"	
557,581	508,005	556,255	400,000	500,000	"	100,000	
169,974	167,522	226,529	255,000	252,000	"	5,000	
21,508	25,508	21,708	21,500	21,500	"	"	
40,407	104,516	46,561	55,000	40,000	5,000	"	
(¹)5,911,159	5,791,671	2,514,802	1,200,000	1,200,000	"	"	
41,985	55,567	48,294	54,599	20,400	"	15,999	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	"	"	
8,200	8,200	9,169	9,000	9,000	"	"	
9,000	6,000	8,400	6,000	9,000	5,000	"	
"	"	"	1,000	1,000	"	"	
28,558	26,000	26,216	15,000	15,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
862,587	759,560	1,001,815	616,000	492,000	"	124,000	
229,778	516,912	159,729	575,000	522,560	147,560	"	
		Totaux. . . fr.	296,647,709	299,571,760	6,190,550	5,266,499	
			Augmentation. . . fr.		2,924,051		

¹) Y compris une somme de 2 511.000 francs restée disponible sur le fonds spécial créé par la loi du 21 octobre 1871, provenant des bénéfices des jeux de Sp2, qui sont supprimés. Pour établir la moyenne des recettes accidentelles, on a déduit cette somme.